

PLAN VÉLO

PÉRENNISATION DE L'AMÉNAGEMENT CYCLABLE TEST SUR LA COMMUNE DE CAROLLES RD 911 – ROUTE DE LA PLAGE

En 2021, le Département, en partenariat avec Granville Terre et Mer et la commune de Carolles, a mis en place un aménagement cyclable expérimental le long de la RD 911. À la suite de cette phase d'expérimentation, le Département a décidé de pérenniser l'aménagement. Des travaux seront entrepris sur cet axe à partir du 1^{er} septembre, pour une durée prévisionnelle de trois mois.

Cet aménagement s'inscrit à la fois dans le schéma directeur cyclable de Granville Terre et Mer en tant qu'axe structurant et dans le plan vélo de la commune de Carolles.

Objectifs du test :

- Requalifier rapidement l'espace public en faveur des mobilités actives
- Garder une marge d'ajustement selon les retours d'usage
- Évoluer progressivement pour répondre aux recommandations techniques

À ce titre, plusieurs ajustements ont été réalisés :

- En 2021, élargissement de la chaussée pour les véhicules motorisés : de 5,5 m à 5,9 m
- En 2023, mise en sens unique montant de la piste cyclable sur préconisation du CEREMA
- Ces évolutions constituent désormais la version définitive de l'aménagement, qui sera concrétisée lors des travaux à venir.

Travaux prévus :

- Renouvellement de la structure de chaussée et de la couche de surface sur la RD 911
- Renouvellement de la couche de roulement de la piste cyclable
- Remplacement de la bordure plastique par une bordure en béton
- Élargissement de la bordure de séparation pour renforcer la sécurité des usagers
- Chanfreinage de la bordure côté piste cyclable pour éviter les accrochages avec les pédales
- Amélioration de la signalisation verticale et horizontale

Les travaux démarreront le 1^{er} septembre et devraient se terminer début décembre.

La RD911 sera fermée à la circulation route de la Plage de la rue du Mont-Dol à la route de la Mazurie à compter du 2 septembre. La circulation des riverains sera maintenue dans la mesure du possible en conditions dégradées mais sera toutefois impossible durant certaines phases du chantier.

Une déviation sera mise en place durant la durée du chantier selon le plan ci-après.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter scrupuleusement la signalisation mise en place.

PLAN DEVIATION RCID RD911 CAROLLES



— DEVIATION CAROLLES → JULLOUVILLE
— DEVIATION JULLOUVILLE → CAROLLES
X = ROUTE BARRÉE A 3.00KM